

## **Emigration masculine et développement touristique en versant sud du massif des Annapurna (Népal) : les femmes à la manœuvre**

**Auteurs** : Pierre Dérioz<sup>1</sup>, Pranil Upadhayaya<sup>2</sup>, Maud Loireau<sup>3</sup>, Philippe Bachimon<sup>4</sup>, Justine Le Noac’h<sup>5</sup>, Mauve Létang<sup>6</sup>

<sup>1</sup> : Géographe, Maître de conférences HDR à l’Université d’Avignon, UMR Espace-Dev 228 IRD / OHM Pyrénées - Haut Videssos – [pierre.derioz@univ-avignon.fr](mailto:pierre.derioz@univ-avignon.fr)

<sup>2</sup> : Tourisme, Enseignant et chercheur associé à l’Université de Kathmandu (Népal), Nepal Center for Contemporary Research (NCCR) / OHM Pyrénées - Haut Videssos – [pranilupadhyaya@gmail.com](mailto:pranilupadhyaya@gmail.com)

<sup>3</sup> : Géo-agronome, Ingénieur de recherches, UMR Espace-Dev 228 IRD (Montpellier) / OHM Pyrénées - Haut Videssos – [maud.loireau@ird.fr](mailto:maud.loireau@ird.fr)

<sup>4</sup> : Géographe, Professeur à l’Université d’Avignon et des Pays de Vaucluse, UMR Espace-Dev 228 IRD / OHM Pyrénées - Haut Videssos – [philippe.bachimon@neuf.fr](mailto:philippe.bachimon@neuf.fr)

<sup>5</sup> : Etudiante, Master « Géomatique et projets territoriaux », Université d’Avignon – [justinelenoach@gmail.com](mailto:justinelenoach@gmail.com)

<sup>6</sup> : Doctorante en Géographie, Université Paris-Sorbonne, UMR ENeC – [mauveletang1@gmail.com](mailto:mauveletang1@gmail.com)  
(Recherches conduites notamment dans le cadre du programme ANR AQAPA : <http://aqapa.hypotheses.org/> et du programme SYSTERPA, labellisé par l’Observatoire Hommes-Milieus du Haut-Videssos : [http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/programme2013\\_6.php](http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/programme2013_6.php) - Labex DRIHM)

**Résumé** : Essentiellement masculine, l’émigration internationale de travail constitue au Népal, un phénomène ancien et de grande ampleur. Dans les régions où il est le plus actif, il se traduit par une nette féminisation des sociétés locales, qui ne s’accompagne pas partout d’un gain en autonomie et en indépendance pour les femmes qui restent. A partir d’une étude de cas en versant sud du massif des Annapurna où l’absence des hommes est particulièrement marquée, cet article tente de préciser la manière dont le développement touristique, en tant que secteur d’activité, offre des opportunités de travail, et au-delà d’émancipation, aux femmes qui sont en mesure de s’en saisir.

**Mots-clés** : émigration de travail, développement touristique, sex-ratio, rapports de genre, Himalaya népalais

**Abstract** : Predominantly male, the labor out-migration is in Nepal a large-scale phenomenon which has a long history. In the areas where it is the most important, this process leads to a clear feminization of the local societies. But it don’t mean in every case that the womens who stay behind have win something regarding to their autonomy and independance. This paper is based on a case study on the southern slope of the massif of Annapurna, in a tourist area where the absence of the men is particularly marked. Its pupose is to analyze in what extend the development of the tourist sector offers working opportunities – and at the same time opportunities of empowerment – to the womens who are in capacity to seize them.

**Key-words** : labour out-migration, tourism development, gender relationships, nepalese Himalaya

### **Introduction**

En dépit de l'inscription dans des textes de loi comme le 11<sup>e</sup> amendement du Code Civil de mars 2002 (« *Women's Bill* ») ou la Loi sur l'Égalité des Genres (28 septembre 2006) d'un certain nombre de dispositions en faveur de l'égalité hommes-femmes, le statut des femmes népalaises reste dans les faits largement soumis aux dispositions restrictives et aux normes patriarcales héritées de la tradition hindoue. En net décalage avec les efforts de réforme (Giri, 2012), elles se traduisent par une discrimination systématique des femmes qui concerne tous les aspects de leur vie au plan social comme aux plans économique et politique (Acharya, 2003 et 2007 ; Mahat, 2003 ; Bennett, 2005 ; Kaspar, 2005 : 21-24 ; Shakya, 2014 ; Bhattarai, 2014). Étroitement contraintes par les rôles successifs qui leur sont assignés au sein de la famille (Luitel, 2001), les femmes se trouvent placées en position de subordination et de domination par les hommes – père, mari, fils –, en vertu des pratiques coutumières qui régissent le mariage (mariages souvent précoces, arrangés par les familles, obligations liées à la dot et à la patrilocalité, attentes en matière de fertilité et préférence pour les enfants mâles...) et des impératifs rituels de pureté auxquels elles sont astreintes (isolement pendant les menstruations, en particulier). Les femmes sont confinées dans les tâches ménagères, la prise en charge des enfants et les travaux agricoles, sans beaucoup d'opportunités d'accès à un travail salarié, ni beaucoup de poids dans les processus de décision, tant domestiques que collectifs (Acharya et al, 2010). Leurs droits en matière de propriété (notamment celle de la terre, cf Campus, 2016) et d'héritage sont limités et surtout peu respectés, leur accès à l'éducation scolaire est plus réduit que celui des garçons (au recensement de 2011, 42,2% de femmes étaient illettrées, contre 24% des hommes). De très nombreux cas de violence à leur rencontre sont encore relevés (Ahmad, 2015).

Même si des évolutions positives peuvent être observées dans certains domaines (Pokharel, 2010 ; Shakya, 2014), la question des rapports de genre apparaît ainsi particulièrement prégnante au Népal. De nombreux auteurs la traduisent aujourd'hui en termes « *d'empowerment* » des femmes, anglicisme dont le succès à partir des années 1990, notamment auprès d'institutions internationales comme les Nations Unies ou la Banque Mondiale, a quelque peu éclipsé d'autres termes dont il ne recouvre pourtant pas nécessairement la signification exacte : « insertion » ou « autonomisation » ne le traduisent en Français que de manière approximative pour A. Calvès (2009), et N. Kabeer (2008 : 14-15) le trouve en définitive plus proche des premiers usages par les mouvements féministes du mot « libération » que du sens que revêt le terme « émancipation », que d'autres auteurs pourtant (Pearson, 2004 ; Moser, 2007) regardent comme assez équivalent à celui d'empowerment. La principale critique formulée à l'encontre de cette notion réside dans le fait que son intégration spectaculaire dans la terminologie des grandes agences internationales s'est accompagnée d'une perte de substance, sinon même d'un dévoiement, par rapport aux approches initiales des activistes et des chercheurs, l'absence de définition claire favorisant un consensus vague, peu subversif et peu opérationnel (Parpart, 2002 ; Calvès, 2014), plutôt axé sur la promotion de formes d'entrepreneuriat individuel (Hofmann & Marius-Gnanou, 2007).

Le choix d'utiliser le terme d'empowerment dans cet article s'inscrit donc dans le courant qui en « *rejette[nt] la version individualiste, dépolitisée, verticale et instrumentale* » (Calvès, 2009) et s'efforce de lui restituer sa pleine signification, multidimensionnelle, contextualisée, collective et transcalaire. Pour N. Kabeer (1999), la mesure de l'empowerment se place ainsi dans une perspective dynamique qui interconnecte étroitement trois dimensions du pouvoir, l'accès aux ressources (matérielles, mais aussi intellectuelles, techniques, culturelles...) en tant que pré-requis, la capacité d'initiative (« *agency* ») en tant que processus, et les résultats

obtenus (« *achievements* »). Les deux premières réunions, ressources et capacité d'initiative, sous-tendent, selon N. Kabeer, la notion de « capacités » (*capabilities*) développée par A. Sen (2009). Une autre approche, plus analytique, relève six dimensions différentes en interaction (économique, socioculturelle, familiale-relationnelle, juridique, politique et psychologique), et recommande leur prise en compte à la fois aux échelles élémentaires (individus, ménages), intermédiaires (communautés) et plus globales (Malhotra & al, 2003). Une troisième approche (citée in Louargant & Perrin-Bensahel, 2007), qui recoupe partiellement les deux premières, identifie cinq niveaux hiérarchisés d'empowerment – bien-être, accès, conscientisation, participation, contrôle. Trois points clés se dégagent de ce tour d'horizon rapide, qui ont ici particulièrement balisé notre recherche :

- envisagé au plan individuel comme au plan collectif, l'empowerment articule aspects matériels, relations entre acteurs et systèmes de représentation ; c'est à ces trois niveaux qu'il doit donc être observé ;

- en tant que processus de changement susceptible d'affecter aussi bien des éléments formels (institutions, lois...) qu'informels (pratiques, normes sociales...) (Rao & Kelleher, 2005 : 60-61), il peut relever simultanément de l'action politique de mouvements revendicatifs à différentes échelles, d'ensembles de mesures et de dispositifs émanant de l'Etat ou d'instances internationales de différente nature (*top-down*), de démarches collectives explicites d'échelle plus locale (*bottom-up*), mais aussi des effets cumulatifs du déploiement des stratégies adaptatives de chaque acteur ou groupe d'acteurs ;

- le point précédent, enfin, implique la double inscription de l'observation de ce processus de changement dans l'appréhension des phénomènes globaux et dans celle des spécificités propres à chaque contexte territorial (Rai, 2007).

Cette insistance sur les éléments de contexte nuance fréquemment le tableau relativement sombre du statut des femmes népalaises que dressent les chercheurs, qui le modulent en fonction de critères socio-économiques (revenus des ménages, niveau d'éducation), ethniques et géographiques. Au nombre des facteurs dont les effets ont été fréquemment examinés se trouve en particulier le phénomène des migrations pour l'emploi, qui comporte d'ailleurs à la fois une dimension globale – elles correspondent à des flux nationaux et transnationaux – et une dimension locale – elles connaissent une intensité assez variable selon les régions considérées. L'émigration internationale de travail constitue en effet au Népal un phénomène ancien (Thieme, 2006) et de grande ampleur (Aubriot, Bruslé, 2012 ; Gurung, 2012), dont les derniers recensements (1991, 2001, 2011) montrent que l'intensité s'est encore accrue – 6,8% de la population népalaise totale était « absente » en 2011<sup>1</sup>, contre seulement 3,3% en 2001. Dans la mesure où cette émigration demeure très majoritairement masculine<sup>2</sup>, à plus de 80% depuis les années 1950 (87,6% en 2011), et compte tenu des durées d'absence des migrants – généralement plusieurs années –, elle se traduit localement par un déséquilibre durable dans les sex-ratios et une nette féminisation des sociétés locales, lisible dans le nombre croissant des foyers dont la personne référente est une femme (un quart de l'ensemble des foyers en

---

<sup>1</sup> Source : Nepal National Census – 2011. La population « absente » correspond dans le recensement à la population absente du foyer pendant une période de 6 mois ou davantage. En 2011, plus d'un quart (25,4%) des foyers népalais déclaraient que l'un de ses membres vivait à l'étranger, et le nombre des « absents » (1,92 millions de personnes) avait plus que doublé depuis 2001 (760 000 personnes).

<sup>2</sup> 72% des hommes ont migré à la recherche d'un emploi, alors que les migrations des femmes sont dues avant tout au mariage (54%) ou à des « raisons familiales » (22%), qui incluent le fait de se rapprocher de leur conjoint ou de leurs enfants (Source : Nepal National Census – 2011).

2011<sup>3</sup>). De nombreux chercheurs (Kaspar, 2005 ; Gartaula, 2007 ; Gartaula et al. 2010 ; Thieme et al., 2011 ; Maharjan et al, 2012) ont donc cherché à déterminer si l'absence prolongée de nombreux hommes offrait aux femmes qui restaient au pays des opportunités d'autonomisation et de redéfinition de leur place au sein du ménage comme au sein des communautés, et jusqu'à quel point les changements observés pouvaient être considérés comme définitifs (i.e. s'ils se prolongeaient au-delà des retours des migrants). Bien que les travaux sur ce thème ne soient encore pas très nombreux, ceux réalisés sur le Népal s'inscrivent dans un questionnement qui a également été appliqué dans d'autres espaces, de l'Égypte (Brink, 1991 ; Louhichi, 1997) et du Mozambique (Yabiku & al, 2010) au Maroc (De Haas & Van Rooij, 2010) et au Sénégal (Mondain et al., 2012).

Situé en versant sud du Massif des Annapurna, le terrain d'étude évoqué dans cet article présente lui aussi un fort taux d'émigration masculine à l'étranger et un très net déséquilibre hommes-femmes, et à ce double titre se prête tout à fait à l'exploration de cette problématique. Mais ce secteur de piémont et de montagne proche de Pokhara, la seconde ville du pays, qui regroupe plusieurs itinéraires de trekking très prisés des touristes – dont le fameux trek « ABC » (Annapurna Base Camp) –, présente aussi la particularité d'être engagé dans un processus de développement touristique, plus ou moins ancien et intense selon les vallées et les villages. Là encore, un nombre croissant de travaux s'interrogent depuis une vingtaine d'années sur les opportunités d'empowerment qu'offrent aux femmes des pays du Sud les activités liées au tourisme, ou tout au moins à certaines formes de tourisme (écotourisme, tourisme communautaire, tourisme solidaire...), prenant acte du fait que le tourisme a souvent été regardé comme un outil des politiques de lutte contre la pauvreté (« *pro-poor tourism* », cf Ashley et al, 2000 ; Harrison, 2008) dont certaines se préoccupaient spécifiquement de la place des femmes (Scheyvens, 2000 ; Lama, 2000 ; Ateljevic, 2008 ; Ferguson, 2011). Des études critiques des apports et des limites, en matière d'empowerment, des activités touristiques en général et de ces politiques en particulier, ont été conduites dans des contextes assez différents, plus souvent ruraux (Swain, 1989 ; Tizza, 2012 ; Tiekoura, 2012 ; Pabion-Mouriès, 2012 ; Mirema, 2015) qu'urbains (Borghi, 2003 ; Zahedi, 2010), y compris au Népal, où K. Shakya (2014 : 258) souligne à l'échelle du pays dans son entier la part prise par le secteur touristique dans l'engagement conscient<sup>4</sup> des femmes dans les activités commerciales et de service.

C'est donc autour de la conjonction d'un double faisceau de facteurs potentiellement favorables à l'empowerment des femmes, forte émigration masculine d'une part et développement touristique sous diverses formes d'autre part, que s'articule la problématique de cet article. Après avoir rapidement présenté ces deux ensembles de facteurs (partie 1), nous nous efforcerons d'analyser comment les femmes se sont retrouvées *de facto* « à la manœuvre » face aux opportunités offertes par la venue des touristes, dans un contexte marqué simultanément par l'absence prolongée de nombreux hommes, et par le jeu interactif entre politiques volontaristes de développement touristique et expansion spontanée du secteur portée par des opérateurs privés (partie 2). Nous faisons ici l'hypothèse que la combinaison de

---

<sup>3</sup> 25,7% en moyenne, pour une situation un peu plus fréquente en milieu urbain (28,1%) qu'en zone rurale (25,2%)

<sup>4</sup> “*Tourism and hotels have increased women's engagement in trade and related services, like roadside tea stalls, village level guesthouses, pubs etc., which fall under the multiple economic activities as included in the definition of economic activities. Women in Nepal have always managed shops, but previously they would have declared themselves as housewives.*” (Shakya, 2014 : 258)

ces facteurs a joué de manière positive sur la prise d'autonomie des femmes, leur accès aux ressources, aux compétences et aux responsabilités, et plus globalement la valorisation de leur identité culturelle et de leur image. Mais les limites de ce processus sont également envisagées, à commencer par celles qui découlent l'ampleur des inégalités socio-économiques préexistantes au sein de ces sociétés montagnardes où la diversité ethnique interfère avec le poids persistant du système de castes (partie 3), toutes les femmes ne disposant pas au départ des mêmes atouts pour se saisir de ces opportunités d'empowerment.

De manière un peu paradoxale, le matériau mobilisé pour cet article est issu d'une recherche qui n'est directement centrée ni sur les questions de genre ni sur celles liées aux migrations : le programme ANR AQAPA<sup>5</sup> tente avant tout de décrire et d'interpréter les dynamiques territoriales et paysagères qui affectent des espaces ruraux montagnards en Asie occupées par des minorités ethniques, en prêtant une attention particulière aux effets des processus croisés de mise en tourisme et de patrimonialisation (paysages, milieux naturels, cultures locales,) qui s'y manifestent depuis plus ou moins longtemps. Le poids des phénomènes migratoires s'est donc plutôt imposé comme l'un des principaux déterminants pour la compréhension des situations locales analysées, et la place éminente occupée par les femmes dans les activités touristiques comme l'un des constats majeurs issus du travail de terrain. Ce dernier s'est déroulé dans le cadre de deux missions collectives (novembre 2014 et avril 2016) et de deux stages de Master<sup>6</sup>, qui ont permis la réalisation de quelques 134 entretiens de type semi-directif<sup>7</sup> avec des acteurs locaux (tableau 1), dont les enseignements ont été confrontés avec les informations produites à l'occasion des six focus-groupes organisés (deux en contexte villageois, et quatre avec des opérateurs touristiques), et celles recueillies au fil du parcours à pied de l'aire d'étude.

	Femmes	Hommes	Total
hôteliers	3	3 + 1	
employé sect. tourisme	1	1	
restaurateur	1	1	
opérateur de homestay	4 + 8	+ 4	
directeur agence trekking		4 + 3	
guide, acc. APN		2 + 1	
villageois / agriculteurs	2 + 1		

<sup>5</sup> « A qui appartiennent les paysages en Asie ? », 2014-2017, direction E. Gauché (UMR CITERES), université de Tours). Inscrit dans une perspective comparative, le programme AQAPA se déploie sur cinq terrains d'études dans cinq pays différents, Inde (Kumaon-Uttarakhand), Chine (Guizhou), Vietnam (Lam Dong), Laos (Louang Namtha) et Népal. (<https://aqapa.hypotheses.org/>).

<sup>6</sup> Mélanie Paugot (Master tourisme ISTHIA, avril-juin 2015) et Justine Le Noac'h (Master Géoter Université d'Avignon, avril-mai 2016).

<sup>7</sup> Les entretiens se sont déroulés tantôt en Anglais, tantôt en Nepali avec l'entremise d'un traducteur, qui était souvent P.K. Upadhayaya (Université de Kathmandu), correspondant népalais pour le programme AQAPA et membre de l'équipe.

gestionnaire environnement		2 + 1	
responsable local	1 + 3	4 + 4	
chef d'entreprise (hors tourisme)		1 + 1	
étudiant		1	
enseignant		2	
travailleur émigré		1	
touriste / trekkeur	6 + 3	4 + 1	
Total	17 + 15	26 + 16	

**Tableau 1 : types d'acteurs interrogés (novembre 2014, avril-juin 2015, avril-mai 2016)**

De durée variable (20 minutes à 2h30), ces entretiens composent un échantillon qui s'est construit de manière itérative, et associe des personnes-ressource ciblées en amont et des rencontres de terrain imprévues. Le tableau comporte une part d'approximation, dans la mesure où certains acteurs ont plusieurs rôles (opératrice de homestay et présidente du « Groupe des Mères » local, par exemple), et où certains entretiens se sont déroulés avec plusieurs personnes simultanément (mari et femme, par exemple).

## **1 - Un espace rural montagnard entre migration de travail et développement touristique.**